

## « Vive les transports publics ! »

A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, Marie-Ange Debon, présidente du directoire de Keolis, défend les avantages des secteurs publics : mobilité et inclusion sociales, transition écologique, attractivité des territoires et création d'emplois.



« Quand un quart des Français déclare avoir renoncé à un emploi ou une formation faute de pouvoir se déplacer, investir dans bus, métros, tramways, vélos ou trains, c'est lutter contre l'assignation à résidence », rappelle Marie-Ange Debon. (Photo Shutterstock)

Par **Marie-Ange Debon** (présidente du directoire du groupe Keolis)

Publié le 19 sept. 2025 à 08:15 | Mis à jour le 19 sept. 2025 à 08:48



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Chaque année, la Semaine européenne de la mobilité - qui s'achève lundi prochain - nous rappelle une évidence : la mobilité est au coeur de nos vies. Se déplacer, c'est aller travailler, étudier, se soigner, voir ses proches, accéder à la culture. Rien n'est possible sans transports - surtout pas la mobilité sociale ! C'est donc un sujet de société : voulons-nous une mobilité inclusive, accessible à tous et durable ? Dans un **contexte social tendu** et face au changement climatique, la réponse ne peut être que positive. L'avenir de la mobilité passe par les transports publics.

## **Le droit qui conditionne les autres**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **le transport représente encore 31 % des émissions de gaz à effet de serre en France**. Les transports publics, seulement 3 %. Leur rôle dans la transition écologique est donc décisif. Mais leur utilité dépasse l'environnement : ils constituent aussi une réponse économique, sociale et territoriale. Car ils sont d'abord un outil de justice sociale. On peut même dire le « droit des droits », celui qui conditionne tous les autres. Quand un quart des Français déclare avoir renoncé à un emploi ou une formation faute de pouvoir se déplacer, investir dans les bus, métros, tramways, vélos ou trains, c'est lutter contre l'assignation à résidence. C'est aussi protéger le pouvoir d'achat : un abonnement annuel coûte deux à trois fois moins cher que l'usage d'une voiture (carburant, assurance, entretien, stationnement compris) et reste largement en deçà de son coût réel, financé en grande partie par la collectivité. Enfin, c'est une fabrique d'emplois : plus de 260.000 femmes et hommes travaillent dans le secteur, à tous les

niveaux de qualification, dans des métiers essentiels, non délocalisables, et dont la féminisation progresse.

**LIRE AUSSI :**

- **Keolis : le plan de la filiale de la SNCF pour croître avec prudence à l'international**
- **« Tout le monde doit prendre sa part » : les patrons des transports publics dénoncent le mirage de la gratuité**

Mais pour que les Français se tournent massivement vers les transports publics, il faut répondre à leurs attentes. Selon l'Observatoire de la mobilité 2024 de l'UTP, 60 % jugent l'offre actuelle insuffisante. Plus de la moitié des automobilistes seraient prêts à basculer, à condition que cette offre s'améliore. Il ne s'agit pas de stigmatiser les usagers de la voiture - beaucoup en ont objectivement besoin. Mais il faut leur offrir une alternative crédible avec un véritable choc d'offre : des services plus fréquents, rapides, sûrs, accessibles sur une large amplitude horaire, couvrant mieux les territoires et garantissant une expérience fluide. Sans quoi ils garderont logiquement leurs habitudes.

## **Des investissements considérables**

De nombreuses collectivités montrent déjà la voie : mise en place du paiement sans contact, cars express électriques à double étage entre Nice et Sophia Antipolis, **transport à la demande 24 heures/24 à Orléans...** Ces initiatives prouvent que les progrès ne sont pas théoriques mais concrets, fruits de volontés politiques, mais aussi d'investissements considérables. Il nous faut désormais aller plus loin en allant au-delà des financements

additionnels : développer une intermodalité fluide, concevoir des pôles d'échanges attractifs, proposer des services de transport à la demande et des solutions numériques simples et accessibles à tous.

**LIRE AUSSI :**

- **ZOOM - Gratuité des transports en commun : une mesure coûteuse et inefficace, tacle la Cour des comptes**
- **DECRYPTAGE - 5 villes où les transports sont gratuits**

### **Leadership & Management**

Chaque jeudi, un rendez-vous inspirant sur des questions de leadership et de management.  
Inscrivez-vous en un clic !

Recevoir gratuitement la newsletter

La conférence « **Ambition France Transports** » de ce printemps a marqué une étape importante : financements inédits pour moderniser le ferroviaire et lancer les **services express régionaux**, cadre législatif attendu par tout le secteur, pilotage public renforcé des grandes infrastructures. La feuille de route est claire. Les opérateurs, dont bien sûr Keolis, l'accompagneront, en plaçant l'attention aux passagers au coeur de leur action, mais aussi en misant sur l'innovation, qui est un levier décisif. Intelligence artificielle et numérique permettent une information voyageurs enrichie et en temps réel,

l'optimisation des flux, une sûreté renforcée, une maintenance prédictive, des véhicules autonomes etc.

Parce qu'ils conjuguent mobilité et inclusion sociales transition écologique, attractivité des territoires et création d'emplois, redisons-le avec force : vive les transports publics !

***Marie-Ange Debon*** est présidente du directoire du groupe Keolis.

**Marie-Ange Debon**

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Transports

Service public

Environnement